Pempoull
Etre douar ha mor

Paimpol
entre terre et mer

Le magazine
des Paimpolais.e.s
Mars 2022
#55

Moi aussi je participe aux projets !

DOSSIER :
Les grands projets de la Ville de Paimpol

Suivez-nous sur

BRICO MARCHÉ Paimpol

Pouvoir tout faire moins cher

• Décoration • Bricolage • Matériaux • Jardinage

Z.A. de Penvern
22500 PAIMPOL

Tél. 02 96 20 41 96
Fax. 02 96 20 58 80

www.bricomarche.com

Sommaire

05. **À noter dans votre agenda**

06. **Paimpol, ville écologique**
- Un garde champêtre à Paimpol
- Un nouveau responsable espaces verts

08. **Paimpol, ville solidaire**
- La vie de ChatÔ
- Panier solidaire : Cuisinons la solidarité !

09. **Paimpol, ville attractive**
- Un nouveau logo
- Le breton s'invite à l'école et à Kerdreiz

10. **Paimpol, ville culturelle**
- Rencontre d'auteur
- Journées Européennes des Métiers d'art
- Denise Margoni : exposition rétrospective

12. **Patrimoine** Le Comte de Labenne

13. **Dossier** Les grands projets

17. **Démocratie locale**
- Dessinons Paimpol 2040
- École de demain

18. **Paimpol, ville sportive**
- Kayak de mer
- Tour du 22 à vélo
- Marathon Perros-Paimpol : appel aux bénévoles

19. **Infos pratiques**
- France Services à Paimpol
- Phytosignal arrive en Bretagne !
- Élections, procurations, ce qui change en 2022
- Pont de Lézardrieux

22. **Économie locale**
- Parole aux commerçants

24. **Les actus de l'Agglo**

25. **Paroles d'élu.e.s**

26. **Paimpol en images**

Paimpol, entre terre et mer
Directeur de la publication : **Fanny Chappé**
Rédaction, mise en page, diffusion : **Mairie de Paimpol**
BP 92 22502 Paimpol Cedex - 02 96 55 31 70
communication@ville-paimpol.fr
© Photos : **Ville de Paimpol, Guy Prigent, Ouest France, Bastien Capela**
Traduction des textes en Breton par **l'OPAB**.
Conception graphique : **www.blossom-creation.fr**
Régie publicitaire et impression : **Roudenn Grafik**
(06 84 46 91 01 - 6000 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales
Distribution : **Adrexo**
Prochain numéro : **Juin 2022**

Suivez-nous sur

Edito

Paimpol garde son cap et poursuit sa transition écologique et démocratique, les différents projets n'arrêtent pas de fleurir avec l'arrivée du printemps. Un tournant majeur en ce début d'année, après un demi-siècle de gestion communale, le Département a choisi Eskale d'Armor pour tenir la barre des ports départementaux dont celui de Paimpol depuis le 1er janvier.

En ce début d'année, vous avez également découvert la nouvelle identité visuelle de la ville, ce changement nous tenait à cœur, on vous en dit plus sur ce nouveau logo dans ce magazine. De nouveaux chantiers s'ouvrent et nous animent, nous vous invitons à les suivre et à participer aux ateliers pour penser ensemble l'avenir de la Cité du côté de l'avenue Gabriel Le Bras, mais aussi l'École de Demain ou Paimpol 2040.

Des actions se poursuivent pour la sécurité de tous les paimpolais pour la prévention des inondations et l'aménagement des espaces publics et voieries. A cela, on ajoute des travaux conséquents pour la culture avec une rénovation importante du musée de la mer et des projets culturels bien concrets avec l'exposition à La Halle des œuvres de Denise Margoni.
Des projets sportifs et engagés avec la Marche Bleue pour la Ligue contre le Cancer, l'évènement Kayak Day, le Tour du 22 à vélo.
Des actions solidaires et concrètes pour permettre une alimentation saine et responsable accessible à tous, avec les paniers bio solidaires, la création de la commission restauration collective.

Espérons que le printemps qui arrive, nous permette d'avancer et de nous déplacer aux urnes librement, laissant la crise sanitaire derrière nous.

Fanny Chappé, Maire de Paimpol

Delc'hen a ra Pempoull gant he hent ha gant he cheńchamant ekologel ha demokratel, ne baouez ket ar raktresoù da vleuńviń p'emań an nevez-amzer o tostaat. Ur pezh cheńchamant zo e penn kentań ar bloaz-mań evit ar porzhioù-departamant, hini Pempoull en o mesk, a oa bet meret gant ar c'humunioù e-pad ur c'hard kantved, rak divizet zo bet gant an Departamant fiziań ar gefridi-se en Eskale d'Armor adalek ar 1ań a viz Genver.

Abaoe penn kentań ar bloaz-mań ivez ho peus bet digarez da welet identelezh gweled Pempoull, pouezus-bras e oa dimp ober ar cheńchamant-se ha kontet e vo hiroc'h deoc'h diwar-benn al logo nevez-se er gazetenn-mań. Krog omp gant chanterioù nevez hag a zegas birvilh er gumun, mat e vefe deoc'h evezhiań anezhe ha kemer perzh en atalieroù evit en em sońjal asambles war amzer-da-zont kêr e kostez ar vali Gabriel ar Braz hag ivez war ar Skol da Zont pe Pempoull 2040.

Delc'hen a reomp gant labourioù evit talań ouzh an dourioù-beuz hag adkempenn al lec'hioù foran hag an hentoù, kement-se evit surentez an holl e Pempoull. Dav eo komz ivez eus al labourioù bras evit ar sevenadur p'emaomp o nevesaat Mirdi ar Mor da vat, anez ankouaat oberoù sevenadurel fetis gant an diskouezadeg er C'hoc'hu gant oberennoù Denise Margoni.
Oberoù sport ha brokusted gant ar Valeadeg C'hlas evit ar C'hevre enep ar C'hrign-bev, ar bourmenadeg Kayak Day, Tro an 22 war varc'h-houarn.
Oberoù fetis hag evit sikour an eil egile, abalamour d'an holl da c'hallout kavout boued yac'h ha gounezet diouzh ar skiant-vat, gant ar paneradoù bio kengred hag ar bodad pretierezh stroll.

Mechańs e c'hallhomp, gant an nevez-amzer a zo o tostaat, mont da votiń dinec'h-kaer en ur lezel ar gwall blegenn yec'hedel war hon lerc'h, ha mont war-raok.

Fanny Chappé, Maerez Pempoull

igam
EXPERTISE COMPTABLE

NOTRE MÉTIER www.igam.fr
LA GESTION DE VOTRE RÉUSSITE

Expertise Comptable
Gestion Sociale
Conseil Juridique
Création
Evaluation

• LANNION 02 96 48 02 57 • lannion@igam.fr
• PAIMPOL 02 96 22 06 49 • paimpol@igam.fr

À noter dans votre agenda

Mars

Samedi 12 et dimanche 13 mars
Les championnats de Bretagne d'Escrime
• Gymnase K2

Jeudi 24 mars
De la plage vers l'emploi
Opération nettoyage des plages
• De 9h à 11h30
Déjeuner-échange (recruteurs et demandeurs d'emploi)
• De 12h à 13h30
• Salle des fêtes de Paimpol
Job dating
• De 14h à 16h30
• Salle des fêtes de Paimpol

Samedi 26 mars
Mars bleu
Marche pédestre pour la Ligue contre le cancer
• De 14h à 17h30
• Départ : Salle des fêtes de Paimpol

Nouveaux horaires 2022 de la médiathèque :
• **Mardi** : 14h30 - 18h30
• **Mercredi** : 10h - 12h30
14h30 - 18h30
• **Vendredi** : 14h30 - 18h30
• **Samedi** : 10h - 12h30
14h30 - 17h
Fermé au public lundi, jeudi et dimanche.

Avril

Samedi 2 et dimanche 3 avril
Journées Européennes des Métiers d'Art
Expositions, démonstrations et animations
• De 10h à 18h
• Église Notre Dame de Beauport de Kérity-Paimpol

Samedi 2 et dimanche 3 avril
Salon de l'Habitat
Construction, rénovation et amélioration de l'habitat
• De 10h à 18h
• Salle des fêtes de Paimpol

Du 9 avril au 8 mai
Denise Margoni
Exposition rétrospective de son œuvre picturale
• Tous les jours de 14h30 à 18h30
• La Halle

Dimanche 10 avril
Journée des loisirs
Visites et animations pour les familles en Bretagne
• Abbaye de Beauport

Du 11 au 25 avril
Tour du 22 à vélo
250km à vélo pour les jeunes de 12 à 16 ans
• Sur inscription (voir p. 10)

Du 16 au 24 avril
Symposium kayak
Rencontre internationale de kayak de mer
• (voir p. 18)

Samedi 23 avril
Kayak day
Randonnée en kayak biplace dans l'archipel de Bréhat
• Loguivy de la Mer
• Sur inscription (voir p. 18)

Vendredi 22 avril
Rencontre d'auteur
L'Himalaya breton : rencontre avec Nicolas Legendre
• 18h30
• Médiathèque (voir p. 10)

Mardi 26 avril
Réunion de quartier
Kérity / Sainte-Barbe
• 18h
• Restaurant scolaire de Kérity

Mai

Dimanche 15 mai
Fête du sport
Découverte d'activités sportives
• De 10h à 18h
• Complexe sportif de Kerraoul

Du 20 au 22 mai
BAM ! Le grand Bazar Artistique et Musical
Festival d'arts vivants
• A La Sirène, à la Fabrique à Paroles et à l'Abbaye de Beauport
• www.abbayebeauport.com

Du 24 mai au 6 juin
Fête foraine
• Port de Paimpol

Du 26 au 28 mai
Le Télégramme Tresco Trophée
Régate
• Port de Paimpol

Juin

Samedi 11 juin
Gala de danse
Spectacle de fin d'année de l'école municipale de danse
• A 17h et à 20h
• Salle du Sillon à Pleubian

Vendredi 24 juin
Boum des collèges
Fête de fin d'année organisée par le CMJ
• Salle des fêtes de Paimpol

Et aussi !

Jusqu'en juin
Photographies de Joël Bellec
Exposition en plein air
• Sur les quais, à Kérity, à Plounez, dans le centre-ville...

29 mars, 26 avril et 31 mai
Club ciné
Découverte de films
• 18h30 (Réservé aux abonnés, sur inscription)
• Médiathèque

19 mars, 16 avril, 14 mai et 11 juin
Bébé bouquine
Histoires, musique et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans
• A 10h et à 11h
• Médiathèque

9 mars, 26 mars, 6 avril, 23 avril, 4 mai, 21 mai et 1er juin
L'heure du conte
Lecture pour les 3 à 7 ans
• 17h : le mercredi
• 11h : le samedi
• Médiathèque (sur inscription)

Tous les évènements sont susceptibles d'être annulés, reportés ou modifiés en fonction des décisions gouvernementales. Merci de respecter les consignes sanitaires.

Un garde champêtre à Paimpol

Mathieu Daniel, nouveau garde champêtre de Paimpol, âgé de 32 ans, a obtenu ce concours difficile organisé par le département du Haut Rhin en novembre 2021 (seulement 12 postes au niveau national pour plus de 300 candidats).

Il s'agit d'une progression puisque Mathieu avait été recruté en qualité d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) à Paimpol en 2019, après avoir passé 5 années dans l'armée de terre et une année en qualité de matelot sur un chalutier.

C'est justement cette passion pour la pêche mais également la chasse et plus généralement la passion de la nature qui ont amené Mathieu à postuler à un métier privilégiant la surveillance, la prévention et la sensibilisation des lois qui régissent les espaces naturels et ruraux.

Qu'est ce que le métier de garde champêtre ?
Il s'agit d'un cadre d'emploi particulier de la fonction publique territoriale devenu une rareté en France avec seulement 720 agents en activité.
Toutefois, cette profession a su évoluer et s'adapter aux problématiques environnementales rencontrées par les communes, devenant de véritables spécialistes en la matière.
Recrutés sur un concours et après une formation initiale de trois mois, ces fonctionnaires territoriaux sont agréés et assermentés par le Procureur de la République.

Les objectifs sur le court terme :
- Assurer une présence de proximité, basée sur la prévention et la médiation, notamment dans les secteurs ruraux du territoire communal.
- Lutter contre les incivilités à l'environnement : lutte contre les dépôts sauvages, nuisances sonores et olfactives, utilisation des produits phytosanitaires.
- Protection des espaces naturels protégés, de la faune et de la flore.
- Vérifier le bon entretien des propriétés (terrain en friche, chardons...).
- Veiller au bon élagage des plantations privées en bordure du domaine public (entretien des haies et des arbres).
- Suivi de la qualité de l'eau et du dispositif REMI.
- Veille pour application du Règlement Sanitaire Départemental.
- Animaux (chasse, pêche), régulation de population et nuisibles.
- Circulation sur le domaine public maritime.
- Algues vertes.
- Gestion des autorisations des drones.

Les objectifs sur le moyen et long terme :
- Devenir l'agent municipal « référent » pour les paimpolais.
- Créer du lien avec les acteurs du monde agricole, ostréicole et de la pêche.
- Devenir un interlocuteur privilégié avec le milieu associatif dans de nombreux domaines : chasse, pêche, protection de la nature, bien-être animal...
- Etre le relais privilégié des partenaires institutionnels : Office Français de la Biodiversité, le Conservatoire du littoral, Valorys, Guingamp-Paimpol Agglomération, la Gendarmerie...
- Développer une stratégie de sensibilisation à l'éco-citoyenneté en partenariat avec les établissements scolaires.

PLUS D'INFOS
02 96 55 31 86
m.daniel@ville-paimpol.fr

LE SAVIEZ VOUS ?

Permanence de la police municipale
La police municipale assure une permanence une matinée par mois à compter du mois de mars.

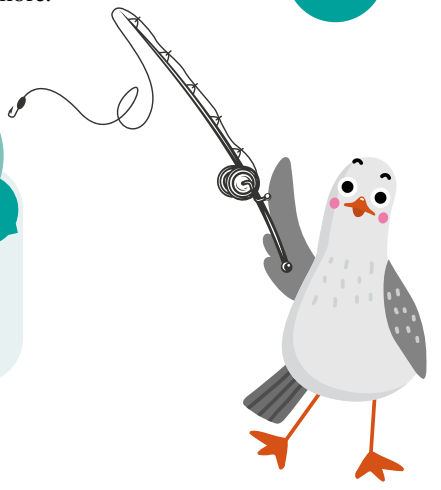

Un nouveau responsable des espaces verts

Guillaume Pacheu reprend le flambeau d'Eric Mongnet et devient responsable de l'équipe des espaces verts des services techniques.

Eric Mongnet est rentré dans la collectivité le 1er avril 1982 en qualité de jardinier. Suite au départ en retraite de André Mestriaux, il devient alors responsable du service espaces verts en janvier 2016 et termine sa carrière au grade d'agent de maîtrise principal. Après 40 ans de service pour la Ville de Paimpol, il partira officiellement en retraite au 1er juillet 2022.

Aujourd'hui, Guillaume Pacheu, 31 ans, reprend la responsabilité du service. Originaire du Vaucluse et diplômé d'une licence professionnelle gestion des aménagements paysagers à Grenoble, il déménage, il y a presque 4 ans, en Bretagne. En mars 2020, il est recruté au sein de l'équipe des espaces verts de la Ville de Paimpol.

> « Saluons le travail d'Éric et de l'ensemble de l'équipe espaces verts par leur implication au quotidien. Ils participent à l'entretien et l'embellissement de notre ville tout au long de l'année. »

Sa mission principale est d'accompagner le service des espaces verts de la commune, en mettant à disposition ses compétences et son savoir-faire dans le domaine du paysage. Une volonté marquée depuis déjà plusieurs années, avec le développement de la biodiversité et la gestion des ressources. Pour cela, la ville dispose d'une gestion différenciée des espaces verts qui évolue au fil des années en fonction des résultats et observations. La préservation du patrimoine arboré est également une des priorités.

Guillaume Pacheu et l'équipe des espaces verts

Séjour éco-citoyen sur l'Île Verte

Du 11 au 15 avril 2022, 10 jeunes vont vivre à la Robinson Crusoé.

Grâce au partenariat créé depuis 3 ans entre l'association Les Glénans et le secteur jeunesse du centre social le ChatÔ, les jeunes de la K'Fêt vont vivre 5 jours sur l'Ile Verte située dans l'Archipel de Bréhat.

Au programme : Désherbage, défrichage, entretien de l'île après la saison d'hiver, installation de toilettes sèches... Mais pas que ! C'est aussi l'occasion pour les jeunes de découvrir le monde de la voile avec des séances d'apprentissage du monde marin et de navigation.
Une expérience incroyable à venir !

PLUS D'INFOS
02 96 55 31 74
lechato@ville-paimpol.fr

LE SAVIEZ VOUS ?

Label Terre Saine
La Ville de Paimpol a récemment été primée du « Label Terre saine », commune sans pesticides. Ce label national est attribué par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Il a pour objectif de valoriser les collectivités territoriales qui n'utilisent plus de pesticides depuis plus de 5 ans !

La vie de ChatÔ
Initiatives des habitants

Des bénévoles du ChatÔ animent des ateliers-loisirs, depuis janvier 2022.

- **Do you speak english ?** Le mardi de 15h à 16h, salle animation du ChatÔ pour débutants et/ou un peu initiés. 8 personnes (hors vacances scolaires).
- **Echecs et mat :** Le jeudi à 17h, salle animation du ChatÔ (hors vacances scolaires).
- **Faites-vos jeux !** Le lundi et jeudi à partir de 14h, point Accueil de Goas Plat, Bâtiment I.
- **Les petits plats !** Cuisine simple, bonne et facile. Le 2ème jeudi du mois de 14h à 16h, Appart' C502 Kernoa, rue Louis Guillou. 6 personnes - partage des frais engagés pour cuisiner la recette (max. 2 €/personne).
- **Cuisine d'Asie :** Le 1er mercredi du mois de 18h à 20h30, salle Feutren. 10 personnes - partage des frais engagés pour cuisiner la recette (max. 4 €/personne).
- **Récré en Jeux :** Le 2ème et 4ème dimanche du mois de 14h à 18h30, salle Feutren.

> “Une cotisation de 5 € pour l'année est demandée. Elle permet de participer aux ateliers de votre choix.”

De plus, des habitants bénévoles s'investissent :

- **La papot'thèque :** pour parler de tout, de rien, des infos du ChatÔ... Le 2ème et 4ème mardi du mois de 10h à 12h à la K'fêt, place Gambetta. Accueil assuré par : Catherine, Janine et Marie-Claude.
- **Le Collectif Goas - Mési :** des habitants du quartier de Goas Plat et du Parc Mesilis se retrouvent pour apporter de l'animation dans le quartier et faire connaissance entre voisins. Rejoignez-les !

A la rencontre des plus fragiles

Paimpol fait partie des huit projets retenus en Bretagne, suite à sa participation au plan pauvreté, financé par l'État.

Le ChatÔ dispose désormais d'un triporteur pour aller à la rencontre des plus fragiles et des personnes éloignées de nos structures.
A bientôt dans les quartiers Paimpolais !

PLUS D'INFOS
Le ChatÔ, 2 rue Bécot
02 96 55 31 74 - lechato@ville-paimpol.fr

Panier Solidaire : Cuisinons la Solidarité !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et l'Esatco du Pays de Paimpol ont signé un partenariat afin de permettre l'accès à un panier solidaire simple et accessible à tous.

Ce dispositif vise à améliorer l'accès à une offre de légumes bio, distribuée sous forme de panier solidaire hebdomadaire. Les bénéficiaires pourront venir chaque semaine (le mercredi), chaque quinzaine ou de manière ponctuelle récupérer un panier composé de légumes de saison au CCAS de Paimpol. Il est cependant nécessaire de faire une réservation en amont.

Ce panier solidaire a une valeur de base de 8€, le CCAS finance 2€50 et le réseau Cocagne, 3€. Ce qui permet donc au bénéficiaire d'avoir un reste à charge de 2€50.

Le réseau Cocagne est une association regroupant les Jardins de Cocagne dont celui de l'Esatco de Plourivo ainsi que d'autres structures qui respectent une charte commune.
Basé sur un principe d'accès à une alimentation saine et responsable pour tous, il évite toute stigmatisation par un système qui serait uniquement réservé et fondé sur la gratuité. Pour cultiver le bien-être alimentaire et partager les savoir-faire en matière d'alimentation, des actions créatrices de lien social ouvertes à tous comme des ateliers cuisine sont organisés régulièrement.

PLUS D'INFOS
02 96 55 31 90
ccas@ville-paimpol.fr

Un nouveau logo

Depuis janvier 2022, la Ville a changé d'identité visuelle. Plus identifiable, plus visible et plus moderne, ce logo se veut à l'image de la Ville de Paimpol ! C'est le logo d'une ville qui vit avec son temps, à l'écoute de chacun, attentive à toutes et tous et où l'on peut s'épanouir.

La Ville était dotée du précédent logo depuis plus de 20 ans (décembre 2001) : une voile de couleur rouille stylisée pour représenter la pêche et la navigation de plaisance, la présence de vagues bleues, une typographie celtique et des couleurs représentant le logo de l'ancienne communauté de commune "Paimpol-Goëlo". Daté, difficile à adapter en signalétique et sur le numérique, il ne reflète plus la réalité de la Ville et son ambition.

Tournée vers l'avenir, Paimpol, fidèle à ses racines, n'en a pas moins gardé son âme. La nouvelle identité visuelle de la Ville place ainsi le curseur entre héritage et modernité. Paimpol, ce n'est pas uniquement un port dans la ville. C'est aussi un ensemble, de lieux, quartiers, hameaux et ruelles comme Plounez, le long du Trieux, Kérity ou encore Sainte-Barbe : entre terre et mer !

Plusieurs symboles sont représentés : le côté mer avec la couleur bleue et la vaguelette, le côté terre avec la couleur beige et le point sur le "i" représentant le coco de Paimpol mais aussi les arches du "m" pour l'Abbaye de Beauport.

Pour répondre à la signature de la charte Ya d'ar Brezhoneg et affirmer l'identité bretonne de la ville, ce nouveau logo intègre le nom breton : PEMPOULL : « la tête de l'étang », qui a donné son nom en français à PAIMPOL.

Plusieurs mois de cohabitation des deux logos seront nécessaires afin de permettre un changement à moindre coût pour la Ville (panneaux de ville, papiers en-tête, enveloppes...).

Erru ar brezhoneg er skol hag e Kerdreizh

Krog eo ti-kêr Pempoull gant "raktres yezh" an Deskadurezh-Stad abalamour d'ar vugale d'ober anaoudegezh gant ur yezh all ha da startaat o liammoù gant sevenadur al lec'h m'emaint o chom.

Kaset eo an traoù en-dro gant ar ChatÔ hag an aferioù skol, asambles gant obererien all war dachenn ar vugale hag ar sevenadur. Kinniget e vo abadennoù dudi d'ar vugale gant un animatourez eus ar gevredigezh Ti ar Vro e-pad an ehan da boent merenn, en tri lec'h ac'h a d'ober skol bublik Pempoull :
- d'ar Meurzh e miz Mae e Plounez
- d'ar Meurzh e miz Mezheven e Kernoa
- d'ar Yaou ha d'ar Gwener e G. ar Braz
- ha bep eil Merc'her e miz Mae hag e miz Mezheven e degemer dudi Kerdreizh.

Programmet e vo abadennoù ha pourmenadennoù all, diouzh ar pezh a vo gallet ober pe goulennet gant ar vugale.

Aozet e vo Fest ar Vugale hag ar Brezhoneg er skolioù, e penn kentañ miz Gouere, gant ar skipailh hag ar vugale a fello dezhe. Lavaret e vo peseurt deiz resis diwezhatoc'h ha graet e vo an traoù diouzh ar reolennoù yec'hed a dalvo da neuze.

Le breton s'invite à l'école et à l'accueil de loisirs

La Ville de Paimpol s'est engagée dans le "projet langue" de l'éducation nationale. L'objectif est de faire découvrir une autre langue aux enfants et de renforcer leurs liens avec la culture de leur territoire.

Le projet est coordonné par le ChatÔ et les affaires scolaires, en partenariat avec d'autres acteurs de l'enfance et de la culture. Une animatrice de l'association Ti Ar Vro proposera des animations aux enfants, pendant le temps méridien, sur les trois sites de l'école publique de Paimpol :
- les mardis en mai à Plounez
- les mardis en juin à Kernoa
- les jeudis et vendredis en juin à Gabriel Le Bras
- ainsi qu'un mercredi sur deux en mai et en juin, à l'accueil de loisirs de Kerdreiz.

D'autres animations et sorties seront programmées, en fonction des opportunités et des propositions des enfants.

L'équipe et les enfants volontaires organiseront une fête des enfants et du Breton qui se déroulera dans les écoles, début juillet. La date sera précisée ultérieurement et l'évènement ajusté en fonction du protocole sanitaire en vigueur.

Remise de la médaille d'Or du tourisme à Pierre Morvan

Président du Festival du Chant de Marin depuis 1996, il est entouré d'un équipage solide. En effet, le festival représente 1 800 bénévoles, 165 000 visiteurs et des retombées économiques estimées à 10 millions d'euros.

Embarquez pour la prochaine édition et ses escales italiennes, les 4,5 et 6 août 2023 !

LES COUPS DE CŒUR *de la médiathèque*

Jours de sable
Aimée de Jongh et Jérôme Wicky

BD adulte
Dargaud, 2021

Balloon
Pema Tseden

DVD adulte
Condor, 2021

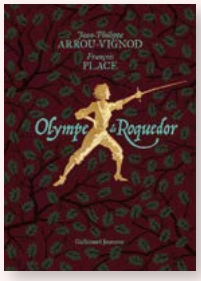

Olympe de Roquedor
Jean-Philippe Arrou-Vignod

Roman adolescent
Gallimard Jeunesse, 2021

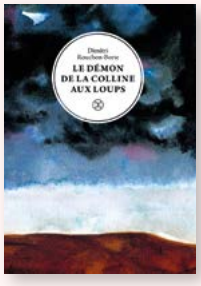

Le démon de la colline aux loups
Dimitri Rouchon-Borie

Roman policier adulte
Le Tripode, 2021
Prix Louis le Guillou 2021

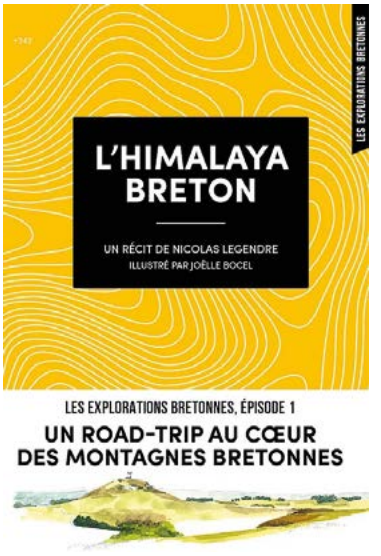

L'Himalaya breton : rencontre avec Nicolas Legendre

Vendredi 22 avril à la médiathèque à 18h30

Mané, Menez, Mene, Roc'h... L'histoire de la Bretagne et plus précisément du Kreiz Breizh est aussi celle de ses montagnes... Des montagnes en Bretagne ? N'exagérons rien. Et pourtant ! Après ses pérégrinations caucasiennes et russes, Nicolas Legendre (ndlr : reçu à la médiathèque en novembre 2019), amoureux des cartes et de ces contrées, a arpenté les plus hauts sommets bretons pour en extraire avec force et passion l'histoire d'un territoire marqué et transformé au fil du temps par l'homme et l'industrie. Un récit passionnant où se mêlent géologie, histoire, géographie, géopolitique et humour !

Site internet de la médiathèque : une nouvelle interface !

La médiathèque de Paimpol est heureuse de vous présenter son nouveau portail !

À partir de ce portail, vous pouvez faire des recherches dans le catalogue de la médiathèque, réserver des documents ou prolonger vos prêts en vous connectant à votre "compte lecteur".

Vous trouverez aussi des informations pratiques, les actualités de la médiathèque, les sélections du comité de lecture, les coups de cœur des bibliothécaires ainsi que le programme des animations proposées par la médiathèque.

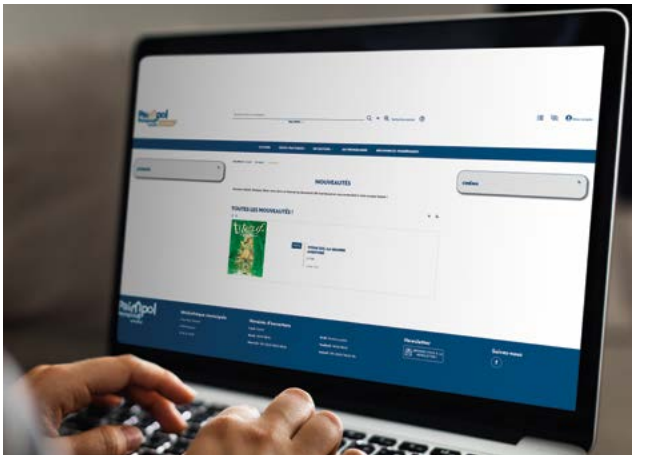

PLUS D'INFOS www.mediatheque.ville-paimpol.fr

Gala de danse

Spectacle de fin d'année de l'école municipale de danse de Paimpol.
Samedi 11 juin 2022, à 17h et à 20h à la salle du Sillon à Pleubian

Vous pourrez retrouver les 110 élèves, sur la scène du Sillon, où elles et ils danseront sur des musiques de films. Les chorégraphies, classique et moderne, s'enchaineront dans une multitude de costumes ! Le mot d'ordre de ce nouveau spectacle : prendre du plaisir et vous en donner... un spectacle riche en couleurs et en émotions que nous vous invitons à venir partager.

Journées Européennes des Métiers d'Art

Samedi 2 et dimanche 3 avril, de 10h à 18h

La Ville de Paimpol et l'association LYBaKaPa (association des artistes et artisans d'art du canton de Paimpol) s'associent une nouvelle fois pour participer à cette manifestation qui se déroulera en l'église Notre Dame de Beauport de Kérity-Paimpol.

Le but de cet événement est de valoriser les métiers d'art, de promouvoir le savoir-faire et de mettre en valeur des professionnels de talent.

Les artisans d'art présents exposeront des œuvres représentatives de leur travail. Certains proposeront des démonstrations et animations autour de leur métier avec un souci pédagogique. Les activités présentées seront variées : céramique, tournage sur bois, fonderie d'art, mosaïque, osier, vitrail, verrerie, ébénisterie, travail du cuivre, travail d'algues, travail du lierre.

Une tombola est organisée au profit d'une association caritative locale. Les participants gagneront des œuvres réalisées par les exposants.

PLUS D'INFOS **Entrée libre**

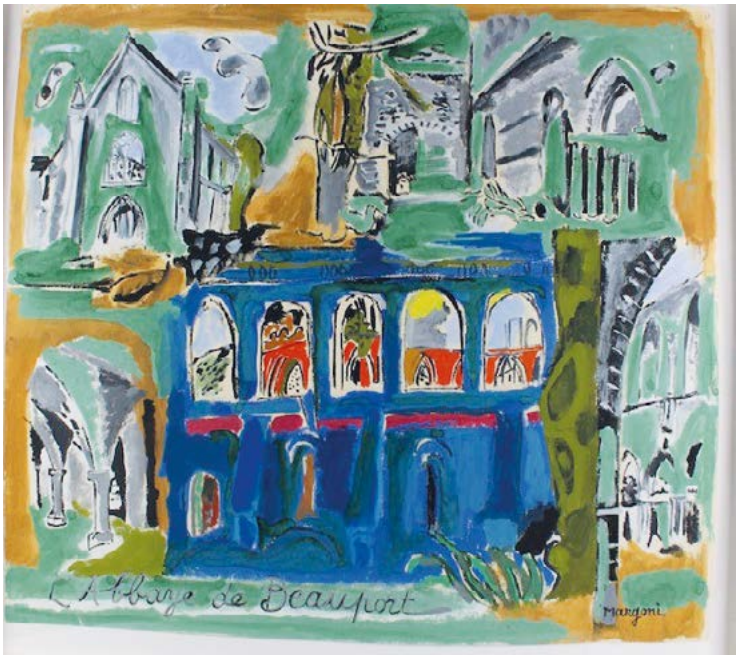

Denise Margoni

Exposition rétrospective de l'œuvre picturale de Denise Margoni.

Du 9 avril au 8 mai 2022 à La Halle
Ouvert tous les jours de 14h30 à 18h30

Née à Montmartre en 1911, Denise Margoni peint avec passion dès son plus jeune âge et se forme aux arts appliqués et à la décoration. Elle découvre la région de Paimpol et se consacre ensuite principalement à la peinture de paysages en intégrant les recherches et les influences des artistes de son époque. Développant une palette très personnelle, elle fait évoluer son style vers une recherche picturale non réaliste, qui la mène à une synthèse du figuratif et de l'abstrait.

L'exposition présentée à La Halle vous permettra de découvrir cette artiste au travers d'une centaine de ses œuvres.

Exposition mise en place par le service culturel, l'association Arts Vivants-Armor, en partenariat avec l'association Pierres, Paroles et Musiques.

PLUS D'INFOS **Entrée libre**

Denise Margoni

Diskouezadeg evit sellet war-gil ouzh livadurioù Denise Margoni. Eus an 9 a viz Ebrel d'an 8 a viz Mae 2022 Ar C'hoc'hu. Digor bemdez etre 2e30 ha 6e30 g.m.

Denise Margoni, bet ganet e Montmartre e 1911, a live a-vihanik gant entan. Desket he doa an arzoù pleustrek hag ar c'hinklañ. Goude bezañ dizoloet bro Pempoull en em roas da livañ gweledvaoù, dreist-holl, en ur enframmañ en he labour arnodoù ha levezonoù arzourien hec'h amzer. Oc'h ober gant ul livaoueg dezhi hec'h-unan e cheñchas he stil etrezek ur c'hlask livouriezh ha ne oa ket realour, ar pezh a gasas anezhi d'ur sintezenn eus ar skeudenniñ hag eus an difetis.
Gant an diskouezadeg staliet er C'hoc'hu e c'hallhet ober gwelloc'h anaoudegezh gant an arzourez-mañ, dre ur c'hant bennak eus hec'h oberennoù.

Un diskouezadeg savet gant servij ar sevenadur hag ar gevredigezh Arts Vivants-Armor, gant kenlabour ar gevredigezh Pierres, Paroles et Musiques.

Le Comte de Labenne, fils naturel de Napoléon III

Photographie du personnel de l'ancienne voilerie Dauphin, ancienne sècherie à morue, rue Labenne

C'est en 1845, qu'Alexandre Louis Ernest, second fils naturel de Napoléon III vint au monde. Sa mère épousera Pierre Bure, qui reconnaitra les deux enfants déjà nés de sa femme, et qui prirent le nom de Bure. A l'occasion de cette union, l'Empereur fit preuve d'une grande générosité envers la mère et ses deux fils naturels en leur octroyant un joli paquet d'actions et d'obligations, sans oublier quelques biens immobiliers.

En 1880, Alexandre Louis Ernest Bure, Comte de Labenne, sa femme Marie-Henriette Paradis et leur fils Georges s'installent à Paimpol. Ils sont accompagnés de Charles Tellier, l'inventeur des chambres frigorifiques installées à bord des navires transportant la viande d'Amérique du Sud en Europe, mais surtout, d'un nouveau procédé de séchage de la morue par l'air chaud.
Labenne et Tellier décident de construire à Paimpol une sécherie de morue grâce à la fortune de Marie-Henriette Paradis. Mais de violentes oppositions, dont certaines de caractère politique, voient le jour dans le milieu d'armateurs, si bien que le projet tombe à l'eau. Les Labenne regagnent la capitale, où le comte décède en 1882.

Après un court veuvage, Marie-Henriette qui vit avec son fils Georges, se remarie en 1883 avec Louis-Auguste Dupont. Le nouveau couple, sur le conseil des médecins, inquiets pour la santé du petit Georges, revient s'installer à Paimpol, où M. Dupont reprend le projet de la sécherie de morue, abandonné 3 ans plus tôt. L'usine terminée ne fonctionnera jamais et deviendra une menuiserie, puis une voilerie.
En 1982, la municipalité rachète le bâtiment en vue d'y installer le musée de la mer. C'est en 1990, que le bâtiment industriel devient un lieu d'exposition du patrimoine maritime local, où se côtoient tous les types de marine.

Les Dupont s'installent dans un somptueux hôtel particulier rue du chemin Vert, aujourd'hui la Villa Labenne rue Bécot. Le couple achète également un domaine à Lancerf comprenant une maison d'habitation avec quelques communs, une chapelle et sa sacristie, un cloître et un cimetière. C'est là qu'est enterré Georges décédé en 1884.
Marie-Henriette décide alors de faire venir de Paris la dépouille mortelle du Comte de Labenne. Furent alors célébrées des obsèques grandioses, un corbillard tiré par 6 chevaux amena les deux cercueils, non sans grandes difficultés en raison du mauvais état du chemin passant par Plounez. Au lavoir de Traou-Du, le char funèbre s'embourba et il fallut faire appel à des renforts. Un cultivateur a prêté sa jument qui, étant en chaleur, réveilla l'ardeur des chevaux qui firent au galop les six cents derniers mètres.

Le Comte de Labenne

Les deux tombes, recouvertes de mosaïque, étaient entourées d'une grille ouvragée, une verrière colorée, représentant un enfant blond, soutenu par deux angelots complétait les vitraux d'une tonalité violette, sur lesquels s'étalaient les armoiries du Comte de Labenne.

En 1887, c'est la faillite de la famille Dupont, tous les biens sont vendus à l'encan. L'hôtel particulier du chemin Vert devient la gendarmerie nationale. Les Dupont disparaissent de la circulation et divorcent à Paris en 1906.

Les grands projets de la Ville de Paimpol

Au terme d'un appel à candidatures dénommé « Dynamisme des bourgs ruraux et des villes #2 » lancé en Bretagne en novembre 2018, l'État, la Région, l'Établissement Public Foncier de Bretagne et la Banque des Territoires se sont engagés à unir leurs moyens pour permettre aux bourgs ruraux et aux centres-villes de développer de nouveaux projets de dynamisation. Parmi les candidatures retenues, figure le programme de la Ville de Paimpol et de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Le protocole, signé par les différents partenaires en 2020, fixe une dotation maximale de **1 200 000 €** pour différentes opérations retenues pour notre territoire, certaines d'entre elles sont déjà engagées :

- Dessinons Paimpol 2040 : concertation large autour de la question de l'adaptation de notre territoire et de nos usages aux effets du changement climatique (voir p.17).
- La poursuite de l'aménagement d'un espace public accueillant pour tous (le quai de Kernoa, la requalification de l'Avenue Gabriel Le Bras, la promenade éphémère, le square Botrel).
- L'élaboration d'un schéma directeur des modes actifs.
- Le recyclage du bâti ancien en centre-ville.
- La réactivation du réseau de commerçants et d'artisans par le recrutement d'un manager du commerce.
- L'étude pour la reconversion urbaine et économique de la façade portuaire.

Façade portuaire
Étude de requalification

Cette étude urbaine vise à requalifier la façade portuaire depuis le secteur du môle Kerlévéo jusqu'à la zone de Kerpalud en intégrant les filières maritimes (pêche, ostréiculture, plaisance, chantier naval, filières innovantes...) Elle s'attachera, à travers les usages, les activités économiques et l'espace public, à conforter la présence de la façade portuaire dans le cœur de ville, et ainsi renforcer l'identité paimpolaise.

L'étude consiste à mener, sur un secteur marqué par l'activité portuaire, en cours de mutation et partiellement en friche, un ensemble d'études en vue de préparer la reconversion de ce potentiel foncier et proposer un projet d'aménagement conciliant le développement d'activités économiques innovantes et les fonctions urbaines d'une ville agréable à vivre. Les professionnels et usagers du port seront associés à la démarche. Par ailleurs, les habitants seront conviés à participer à des moments d'échanges afin de se projeter ensemble dans l'évolution de ce secteur : promenades éphémères, nouvelles entreprises, tiers lieux...

2022 Études et concertation

2023 Adoption d'un programme d'aménagement et de travaux

Requalification de l'avenue Gabriel Le Bras

Le projet de rénovation de l'avenue Gabriel Le Bras a débuté en ce début d'année par une phase de diagnostic technique et paysager auquel sont conviés les usagers de cet axe ainsi que les Paimpolais désireux de s'investir dans le travail de co-construction du plan de déplacement du quartier.

Le diagnostic devra avant tout conforter la place du piéton et du cycle par l'aménagement de continuités douces jusqu'aux établissements scolaires. Cet aménagement lancera le programme de mise en œuvre opérationnelle du schéma directeur des modes actifs. Il vise à impulser des habitudes nouvelles de déplacements (à pied, à vélo, en trottinette) auprès des jeunes scolarisés en favorisant l'autonomisation dans les déplacements domicile – école. En effet, l'étude auprès des usagers a démontré que seul 15% des élèves ayant répondu au questionnaire se déplacent à vélo au quotidien.

Les aménagements proposés viseront un faible impact environnemental ainsi que des coûts de gestion optimisés. Seront attendus les dispositifs suivants : le recyclage des matériaux en place, le recours à des matériaux durables, la limitation des surfaces imperméables, l'accueil de la biodiversité, le recours à des dispositifs de gestion alternatives des eaux pluviales, l'utilisation de végétaux adaptés au contexte et nécessitant un entretien ponctuel ainsi que la mise en œuvre d'un éclairage public économe en énergie.

2022 Diagnostic, études et concertation

2023 Démarrage des travaux

Le port de plaisance géré par Eskale d'Armor

Le port au cœur de la ville est la fierté des Paimpolais et un atout majeur pour le rayonnement de Paimpol. Propriété du Département, le port de plaisance, a été géré par la Ville pendant 53 ans, dans le cadre d'un contrat de concession.

Le Département a créé la Société Publique Locale : Eskale d'Armor, il a choisi de lui confier désormais la gestion des ports départementaux dont celui de Paimpol depuis le 1er janvier 2022.

Port de Paimpol Eskale d'Armor

Cette société au capital totalement public, et dont l'actionnaire majoritaire est le Département, a pour objectif d'harmoniser la gestion des ports départementaux, de mettre en place de nouveaux services et d'augmenter l'attractivité du territoire en matière de plaisance. Les ports de Binic, Pontrieux et le port d'échouage de Saint-Quay-Portrieux ont également intégré Eskale d'Armor en ce début d'année. Par ailleurs, la partie commerce et pêche reste déléguée par le Département à la Chambre de Commerce et d'industrie.

Une convention a été présentée au conseil municipal du 28 février 2022 afin de définir les modalités de continuité de service public et des conditions d'utilisation du domaine portuaire par la commune. La définition d'un projet commun pour les espaces et services portuaires, qui constituent le principal instrument d'attractivité et de développement de Paimpol, est également mentionnée dans cette convention signée pour une durée de 9 ans. L'équipe du port, Jean-Louis Le Bitoux, Erwan Le Bleiz et Laurent Martin, poursuivent au sein d'Eskale d'Armor leurs missions habituelles : accueil des navires de plaisance, entretien des équipements, gestion des demandes des usagers...

Les élus et services de la Ville continueront de travailler en étroite collaboration, avec le Département et Eskale d'Armor, dans l'intérêt du bien commun et des usagers du port.

La pelle flottante lors du dévasement

Prévention des inondations

Dans le cadre de la prévention des inondations, des chantiers importants, menés par la Ville, ont été réalisés ou sont programmés prochainement.

Concernant les travaux réalisés : le canal du Quinic situé entre l'office de tourisme et le bassin n°2 a été débouché, les clapets de fermeture qui permettent de réguler l'arrivée des eaux pluviales pendant les marées ont été remplacés, les digues de Goasmeur ont été rehaussées. Le chantier le plus attendu était le dévasement du bassin n°2 qui a eu lieu en janvier dernier.

Les clapets de fermeture : avant / après

En effet, l'exutoire du Quinic est équipé d'une chambre de rétention des sédiments, appelée aussi la chambre à sable. Lorsqu'elle est bien entretenue, elle évite l'ensablement du port. Le défaut d'entretien de cette chambre a formé un banc de sable qui gênait l'exploitation du port. Ainsi, après un entretien complet de la chambre à sable réalisé en 2021 par des plongeurs, 1000 m^3 de sédiments ont été extraits du bassin n°2 à l'aide d'une pelle flottante. Ces alluvions en provenance principalement du Quinic ont été déposés à Kerpalud en attendant leur traitement et évacuation.

Pour permettre dorénavant un entretien régulier et efficace par les égoutiers, un trou d'homme qui permet de descendre en toute sécurité dans la chambre à sable à marée basse est en cours de création. L'entreprise Vinci retenue par la commission d'appel d'offres pour ces travaux complexes a fait une étude complète de ces ouvrages patrimoniaux avant de commencer. En effet, la difficulté étant d'intervenir sur la maçonnerie de cet ouvrage d'art, avec voûtes en pierre et aqueducs.

Prochainement, en collaboration avec Guingamp-Paimpol Agglomération, les ouvrages de régulation du bassin de rétention de Mahalez seront complètement réhabilités et une réflexion sera menée sur les bassins versants.

> La Ville a prévu **500 000 €** de travaux, avec les subventions de l'Etat, pour l'ensemble de ces travaux de prévention des inondations.
> **150 000 €** sont prévus pour la rénovation du musée de la mer.

Le musée de la mer
Travaux de rénovation

La Ville a lancé un projet de rénovation du musée de la mer en 2021 avec le vote du budget primitif. Une consultation de maîtrise d'œuvre a été engagée au printemps de la même année et le cabinet Armor Ingénierie a été missionné pour accompagner la Ville sur la définition technique du projet.

Dès le démarrage de l'étude, les délais prévus ont été remis en question au vu de la complexité de l'opération (plusieurs corps d'état devant intervenir, difficulté d'accès, approvisionnement des entreprises) et de la nécessité de redéfinir le classement ERP du bâtiment.

Il est important de reprendre les huisseries de l'entrée afin d'être en conformité avec la norme PMR, d'engager les études et les travaux pour le remplacement du chauffage ainsi que des opérations supplémentaires.

Pour permettre la réalisation de ces travaux sereinement, il a été décidé de retarder l'ouverture du musée de la mer au printemps 2023. L'exposition temporaire "Les navigateurs européens de l'antiquité au 18ème siècle" prévue en 2022 est reportée d'une année.

De plus, le tableau de Jean Frelaut, intitulé *Trois-Mâts à la sortie d'un port*, exposé au Musée de la Mer, a subi des dommages lors d'un dégât des eaux en octobre 2020 et va donc être restauré. Ce tableau, provenant de l'ancienne école d'hydrographie, est inscrit aux Monuments Historiques depuis le 1er janvier 1992 et mesure 8m50 de long.

Travaux d'aménagement au bourg de Kérity
et changement de priorité

En début d'année, la route départementale passant dans le bourg de Kérity a été fermée pour travaux.

Dans un premier temps, l'agglomération a réhabilité le réseau des eaux usées de la rue de Beauport dans le cadre de la reconquête de la qualité de l'eau en baie de Paimpol.

Dans un second temps, la Ville a poursuivi les travaux de réaménagement de la place de Kérity. A noter que désormais les usagers du Chemin de Kerguemest sont prioritaires, un STOP a été matérialisé sur la route départementale. Un plateau surélevé au droit du parvis de l'église a complété ces aménagements qui visent à renforcer la sécurité des usagers du centre-bourg.

Schéma des modes actifs

Document cadre de la politique mobilité de la Ville, le schéma des modes actifs constitue une feuille de route et une boite à outils pour porter le développement de l'usage du vélo sur le territoire.

Concrétisé par un programme pluriannuel d'investissements cyclables, il définit un maillage d'itinéraires cyclables à l'échelle de Paimpol, complété par des actions portant sur l'ensemble du système piéton et vélo. Une approche large de concertation a été privilégiée lors de l'analyse et du diagnostic du territoire, dans le but d'associer les acteurs locaux à la démarche d'élaboration du schéma. Les habitants et les élèves scolarisés à Paimpol, ont été sollicités par le biais d'un enquête en ligne, afin de recueillir leurs perceptions des freins et des potentiels de l'usage du vélo et de la marche. Cette enquête, complétée par des travaux d'un groupe d'élèves du lycée de Kerraoul, ainsi que des sorties vélo avec les habitants, et acteurs de l'aménagement et du tourisme (Région, Département, Guingamp-Paimpol Agglomération) ont permis d'alimenter le diagnostic et de construire ce schéma directeur.

La concertation a de surcroît permis de coordonner les actions et les aménagements à l'échelle de l'agglomération. Aussi, une collaboration étroite s'est engagée auprès des communes de Ploubazlanec et de Plourivo.

5 axes stratégiques d'actions retenus :

- Engager une politique d'apaisement de la ville en s'engageant dans un dispositif de ville à 30 km/h ;
- Favoriser une mobilité autonome et sécurisée des jeunes ; L'étude pour la requalification de l'avenue de Gabriel Le Bras aura pour objectif d'explorer les possibles en matière de sécurisation des parcours domicile-écoles-équipements sportifs (voir p.13);
- Développer les services vélo : le stationnement, les ateliers de réparation, les locations…
- Aménager un réseau cyclable lisible, confortable et sécurisé. Pour cela, deux typologies d'aménagements sont identifiées :
  - Les itinéraires qui empruntent les rues résidentielles jugées sécurisées à travers l'enquête. Il s'agit d'itinéraires secondaires aux axes structurants de la ville qui nécessiteront un travail sur le jalonnement principalement et dont la mise en œuvre peut être rapide ;
  - Les itinéraires qui empruntent les axes structurants de la ville qui nécessiteront la réalisation de travaux plus lourds de type piste cyclable.

LE SAVIEZ VOUS ?

Réunion de quartier
Kérity / Sainte-Barbe
Mardi 26 avril à 18h au restaurant scolaire de Kérity. Le schéma des modes actifs sera l'un des thèmes abordés.
Plus d'infos : contact@ville-paimpol.fr

2021 Diagnostic, construction du schéma en concertation

2022 Premiers travaux : zones apaisées

Dessinons Paimpol 2040 !

« Dessinons Paimpol 2040 » est une démarche de concertation inscrite dans le cadre du programme de dynamisation du centre-ville.

Cette démarche vise plusieurs objectifs :

1. Mobiliser les habitants autour des projets de revitalisation du centre-ville (tiers-lieux, aménagement de l'espace...).
2. Penser ensemble l'évolution de certains quartiers et espaces en mutation.
3. Faire émerger des projets et des idées pour réactiver des lieux, aujourd'hui abandonnés, que nous souhaitons voir réinvestis demain, dans l'intérêt collectif :

- Les espaces publics, de rassemblements, d'activités, de vie, constituent des biens communs à réinventer comme lieux de rencontres ouverts à tous.
- Les bâtiments vacants dont la réhabilitation en espaces culturels, économiques, éducatifs, d'hébergement, doit pouvoir être soutenue par des projets d'investissement au service du collectif.

Le bilan de la concertation « Dessinons Paimpol 2040 » sera décliné **sous forme d'une feuille de route répondant aux objectifs suivants :**

- Adapter le projet urbain au changement climatique.
- Accompagner les filières économiques locales à s'engager dans des projets de développement qui répondent aux enjeux de la transition écologique (circuits courts, valorisation des savoirs faires...).
- Faire émerger des projets nouveaux correspondant aux priorités politiques et adaptés aux besoins de la population (services de proximité, projets culturels, artistiques, lieux de convivialité).

Dans ce cadre, les habitants et acteurs économiques du territoire seront sollicités à travers trois dispositifs de concertation dans les 6 prochains mois :

- Une enquête en ligne ouverte prochainement pour recenser les attentes et les besoins de la population sur toutes les thématiques de la vie quotidienne.
- Des ateliers qui rassembleront des personnes ressources du territoire.
- Des promenades urbaines sous forme d'animations artistiques et culturelles permettront de sensibiliser aux grands enjeux de la Ville.

A très vite autour du dessin de Paimpol 2040 !

École de demain

Étape 1 d'un projet co-construit

Afin d'améliorer l'attractivité de l'école publique, d'améliorer le cadre de travail des professeurs des écoles et l'accueil de nos enfants, la Ville de Paimpol accompagne les acteurs de l'enseignement et de l'éducation dans la rédaction d'un projet éducatif paimpolais.

Pour cela, la Ville a choisi de se faire accompagner par Alan Dombrie, fondateur du Centre Aristote, structure de recherche en sciences politiques, qui interroge les pratiques de démocratie participative. A travers la conduite d'ateliers, menés courant du 1er semestre, les enseignants et professionnels de l'éducation, seront amenés à définir les piliers de leur projet éducatif : citoyenneté, inclusion, numérique, accès au patrimoine culturel local, expérience de nature...

Le projet éducatif paimpolais ainsi rédigé par l'équipe éducative et représentants des parents, sera soumis à une validation politique afin de garantir l'adéquation entre le projet éducatif et le projet de la municipalité.

La validation de ce projet (fin 2022) se traduira sous la forme d'un programme architectural qui permettra de définir les choix stratégiques pour l'école de demain.

Ce projet est une opportunité pour construire une méthodologie de participation citoyenne basée sur des fondamentaux de recherches scientifiques et sociologiques afin de répondre pleinement aux attentes croissantes des habitants à prendre part aux projets de société.

Kayak de mer

Un symposium de kayak de mer

L'association CK/Mer est de retour à Paimpol avec l'organisation du 2ème Symposium kayak de mer du 16 au 24 avril.
3 jours d'ateliers de travail avec des professionnels, suivis de 3 jours de navigation dans la baie de Paimpol et l'Archipel de Bréhat. Plus de 200 kayakistes sont attendus à Paimpol pour cet événement qui verra aussi le grand public se faire proposer des initiations au pôle nautique de Loguivy de la Mer.

Une sortie "Kayak Day"

Samedi 23 avril aura lieu la Kayak Day, grande manifestation nautique gratuite, qui permettra d'embarquer dans des kayaks biplaces et d'aller à la découverte de l'embouchure du Trieux et du phare de la Croix. Départ vers 10h30 pour une balade de 2h. Sur inscription (200 places).

Tour du 22 à vélo

Les services des sports de Paimpol et de Ploubazlanec s'associent une nouvelle fois pour proposer aux jeunes de 12 à 16 ans une aventure exceptionnelle : faire le tour des Côtes d'Armor en vélo du 11 au 15 avril, en semi-autonomie, plus de 250 km en toute sécurité sur les voies vertes traversant le département. Sur inscription.

Marathon Perros-Paimpol : appel aux bénévoles

Dimanche 18 septembre aura lieu la nouvelle édition du Marathon Perros-Guirec / Paimpol.

La Ville de Paimpol cherche des bénévoles, signaleurs pour assurer la sécurité du parcours sur la commune entre 11h et 15h. Une réunion d'information sera organisée pour toutes les personnes intéressées.

PLUS D'INFOS
Service des Sports
06 70 00 58 49
n.lechat@ville-paimpol.fr

Service Citoyenneté
Nouveaux horaires

Le service Citoyenneté (État-civil, Élections Passeports, Cartes d'identité, Funéraire) vous accueille, vous renseigne et vous aide :

- le lundi de 8h à 17h30 sans interruption.
- du mardi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermé le jeudi après-midi sauf les RDV passeports et cartes d'identité).
- fermé le samedi.

Le public sera reçu uniquement sur rendez-vous sur le créneau de 8h à 9h (les autres services de la mairie étant fermés sur cette plage horaire).

Naissances

- BONAN CORTEVILLE Élie
- FLEJÉO Joseph
- LE BOZEC KERICHARD Shanel
- TSIFANAVI Meyvis

PACS

- DE HOUWER Ken et BIZIEN Marion
- HERVÉ Pierre-Yves et CHRISTIE Nicola
- GEFFROY Jorand et BRIGNON Capucine

Décès

- JOUAN Lucienne
- DESBOIS née HÉLARY Christiane
- PRIGENT née LE QUÉMENT Amélie
- LE ROLLAND née GUILLOU Maria
- CÉRÉBRIGNY Haï
- PARANTHOËN Jocelyne
- HELLEMOT née PRIGENT Yvette
- CHAUVIN Micheline
- OLLIVIER née MARIE Denise
- LE CAM Jacques
- TRÉHIOU née GUÉZENNEC Marie
- LOUTRAGE née LE GRAND Louise
- PENNEC née LE HENRY Raymonde
- KERMANACH Jean Claude
- GUINARD Marie
- LE ROUX née DERVAL Rosalie
- PERHIRIN Michel
- LE ROUX née POIRAUD Jacqueline
- PIERRE Danièle
- DUPUY née STRICKER Jeanne
- CUROT André
- WINGERT née LE BERRE Gisèle
- FETU André
- LEFEBVRE née BOURGEOIS Janine
- GOURIOU née ERNAULT Marie
- BLEU née PERRAULT Edith
- LE BARS née MENGUY Annick
- TAILLEFER Dominique
- LE BRAS Danièle
- LERAY Robert
- GUILLOUX Jeremy
- ROULET née LAURENT Lucienne

France Services à paimpol !

Depuis le 1er mars 2022, la Maison de Services Au Public (MSAP), située au Centre Dunant, devient Maison France Services et a intégré les services de la Ville de Paimpol, pour encore mieux vous accompagner en toute confidentialité !

L'équipe forte de deux agents vous accueille et vous accompagne dans vos démarches :
- Pôle Emploi,
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM),
- CAF, MSA,
- Caisse de Retraite,
- L'ANTS.gouv pour les permis de conduire, les cartes grises, achats de timbres fiscaux en ligne.

En cas de difficulté, des médiateurs numériques vous accompagnent.

- La CAF est présente le vendredi sur rendez-vous. (www.caf.fr)
- La CPAM est présente le lundi matin sans rendez-vous et le lundi après-midi, mardi toute la journée sur rendez-vous. (www.ameli.fr ou 3646)

Horaires d'ouverture de la structure :
- Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

PLUS D'INFOS 2 rue Henri Dunant 02 96 20 20 80

Phytosignal arrive en Bretagne !

Vous souhaitez signaler des effets indésirables ou vous avez des interrogations en lien avec les pulvérisations agricoles ou non agricoles de pesticides ?

Vous pouvez dans ce cas appeler la plateforme téléphonique Phytosignal. Un numéro vert gratuit (0 805 034 401) vient d'être mis en place en Bretagne par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) au sein de la FREDON Bretagne. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Comment ça marche ?
Une équipe de professionnels vous répond pour :
- Recueillir les signalements indésirables liés aux pulvérisations de pesticides agricoles ou non agricoles.
- Répondre aux questions concernant la réglementation ou les pratiques d'utilisation des pesticides.
- Assurer une prise en charge en redirigeant, le cas échéant, vers les autorités compétentes.

A quoi ça sert ?
Phytosignal est avant tout un moyen de centraliser les signalements pour mieux les prendre en charge et ainsi évaluer et prévenir les risques sanitaires bretons liés à l'exposition aux pesticides.

Phytosignal ne traite pas :
- Les cas de conflits de voisinage.
- Les incidents professionnels (intoxication d'un agriculteur) dont la gestion est assurée par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) via le dispositif Phyt'Attitude (0 800 887 887).
- Les signalements d'urgence en lien avec les usages domestiques de pesticides qui seront suivis directement par le Centre Anti-Poison d'Angers (CAPTV Angers 02 41 48 21 21).
- La mortalité apicole dont la gestion est assurée par l'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère (OMAA 02 44 84 68 84).
- Les épandages de fumiers, de lisiers ou de chaux qui doivent être étudiés par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).

PHYTO SIGNAL Bretagne

PLUS D'INFOS www.fredon.fr/bretagne

Les élu.e.s à votre écoute 02 96 55 31 76

Éric Binard
1er adjoint et délégué à la Prévention, à la Sécurité et à la Mer
Mairie de Paimpol ou Kérity,
sur rendez-vous

Ghislaine Ameline de Cadeville
2ème adjointe et déléguée à l'Urbanisme et au Logement
Services techniques, sur rendez-vous le mardi et jeudi, 14h-17h

Goulven Morvan
3ème adjoint et délégué à la Culture, au Patrimoine et à la Langue Bretonne
Mairie de Paimpol, sur rendez-vous

Gaëlle Boucher
4ème adjointe et déléguée à l'Éducation et à la Jeunesse
Mairie de Paimpol ou Plounez,
Sur rendez-vous le lundi, 9h-12h

Jacky Gouault
5ème adjoint et délégué au Cadre de Vie et à l'Environnement
Services techniques, sur rendez-vous le jeudi, 9h-12h

Servane Boulanger
6ème adjointe et déléguée aux Sports et aux Loisirs
Mairie de Paimpol, sur rendez-vous

Morgan Rasle-Roche
7ème adjoint et délégué aux Solidarités et à la Santé
Mairie de Paimpol, sur rendez-vous

Cellule économie locale
Commerçants, artisans et entreprises
Mairie de Paimpol, sans rendez-vous le lundi, 10h-12h (sauf exception)
+ d'infos : s.villers@ville-paimpol.fr

Élections - Procurations

Ce qui change en 2022...

Depuis le 1er janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune "A" peut donner procuration à un électeur inscrit dans une commune "B". Cette nouvelle faculté, offerte à n'importe quel électeur, est l'occasion de simplifier les modalités de gestion des procurations par les communes et d'offrir de nouveaux services aux électeurs.

Ce qui change pour l'électeur :

- Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire (celui qui reçoit la procuration) devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant (celui qui donne procuration) pour voter à sa place.

- Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration ; si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.

- L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) du site www.service-public.fr

- Le module ISE permet également à tout électeur de retrouver les informations concernant les procurations qu'il a données ou qu'il a reçues.

- L'électeur est informé, dès la saisie de sa demande, de la validité des données renseignées ; la validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire).

- L'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données. Comme pour une demande de procuration, il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande.

- Les Français établis à l'étranger peuvent désormais utiliser Maprocuration.

- En plus des commissariats de police et brigades de gendarmerie, les demandes de procurations dématérialisées peuvent être validées dans les consulats.

Les fonctionnalités de la téléprocédure sont enrichies.

PLUS D'INFOS www.maprocuration.gouv.fr

Attention : pour demander comme pour résilier une procuration, le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée demeure indispensable.

Pour les élections présidentielles et législatives, une seule procuration est possible par personne !

Date limite d'inscription sur les listes électorales

Pour voter aux prochaines élections, il faut être inscrit ou avoir demandé son inscription sur les listes électorales de la commune.

- **Élections présidentielles : les 10 et 24 avril**
  S'inscrire avant le 2 mars (inscriptions en ligne) ou le 4 mars (inscriptions en mairie ou par courrier).

- **Élections législatives : les 12 et 19 juin**
  S'inscrire avant le 4 mai (inscriptions en ligne) ou le 6 mai (inscriptions en mairie ou par courrier).

PLUS D'INFOS www.service-public.fr ou Service élections de la mairie : 02 95 55 31 70

LE SAVIEZ VOUS ?

Guide pratique

La Ville de Paimpol met à disposition un guide pratique afin d'informer, d'orienter et d'accompagner chaque Paimpolais. Il comporte les informations sur les démarches, les organismes, les droits, et les ressources pratiques pour tout ce qui concerne les Paimpolais.

Il sera distribué prochainement dans vos boîtes aux lettres et bientôt disponible à l'accueil de la mairie.

Pont de Lézardrieux

Vous souhaitez être alerté automatiquement des prochaines dates de fermeture du pont Saint-Christophe ?

Rendez-vous sur le site internet et renseignez votre adresse email au bas de la page. Un QR-code d'accès rapide au site internet est également disponible.

PLUS D'INFOS **www.cotesdarmor.fr/infos-travaux-et-deviations**

Les grandes marées

Le stationnement de tout véhicule sera interdit sur les quais Neuf, Morand, Duguay-Trouin, Loti et Kernoa, rue Emile Bonne, rue Novice Le Maout, rue de Kerlégan, ainsi que sur les parkings Novice Le Maout, du Petit Moulin et Moulin de Poulafret.

Grandes marées du samedi 19 au dimanche 20 mars :
- Samedi 19 mars de 19h15 à 22h15
- Dimanche 20 mars de 7h30 à 10h30 et de 19h45 à 22h45

Grandes marées du dimanche 17 au mardi 19 avril :
- Dimanche 17 avril de 7h30 à 10h30 et de 19h45 à 22h45
- Lundi 18 avril de 8h à 11h et de 20h30 à 23h30
- Mardi 19 avril de 8h45 à 11h45

Grandes marées du mardi 17 mai
- Mardi 17 mai de 7h45 à 10h45 et de 20h à 23h

Paimpolais du monde

Témoignage de **Lucas Golven**

Pouvez-vous vous présenter ?
Je m'appelle Lucas Golven, j'ai 29 ans et j'ai grandi à Paimpol. Je suis allé à l'École de Courcy, ainsi que Le Bras, au collège de Goas Plat et enfin au lycée Kerraoul. J'en garde d'excellents souvenirs, en particulier lors du voyage en Islande avec Mme Le Du, M. Epaud, M. Le Duigou et M. Le Glanaer. Après un DUT à Lannion, j'ai étudié à Grenoble afin de devenir Ingénieur en développement logiciel.

Pour quelle raison être parti de Bretagne ?
Pendant mes études, j'avais très envie de trouver un stage aux États-Unis mais l'occasion ne s'est pas présentée. Après 2 ans chez Microsoft Paris, j'ai finalement réussi à trouver un poste pour travailler au siège américain dans la région de Seattle. Ces 3 dernières années, j'ai eu la chance de travailler sur des projets à la pointe de la technologie comme par exemple Azure Digital Twins, un produit ayant pour but de rendre les bâtiments plus respectueux de l'environnement, ou encore Xbox Live afin de permettre aux joueurs d'Xbox et PC de partager leurs expériences avec leurs amis.

Quel est votre coup de cœur de la ville où vous vivez ?
L'un des grands avantages de Seattle est que la mer est très proche et qu'il est possible d'aller faire du ski dans les montagnes en moins d'1h30. Quelle que soit la saison, il est possible d'avoir des activités en extérieur.

Racontez-nous une expérience drôle, sympa ou originale.
Lors de l'une de mes premières semaines à Seattle, j'ai partagé un taxi avec une personne plus âgée. Très extravertie, elle a engagé la conversation en m'expliquant qu'elle était en déplacement pour son travail et qu'elle vivait au Texas. Elle a ensuite très vite reconnu mon accent et m'a dit qu'elle admirait beaucoup notre culture et notre langue. Aussi bizarre que cela puisse paraître, elle a insisté pour que l'on prenne un selfie ensemble avant que je descende de la voiture !

Qu'est-ce qui vous manque le plus de Paimpol et ses alentours ?
A cause de la situation sanitaire actuelle, cela va faire bientôt plus d'an et demi que je n'ai pas pu revenir en Bretagne ; il me tarde de revoir ma famille et mes amis d'enfance. Lorsque j'étais plus jeune, je jouais beaucoup au Badminton. Je n'ai pas réussi à retrouver un club avec une aussi bonne ambiance et une convivialité qu'au Club de Badminton de Paimpol !

Parole aux commerçants

Dans ce numéro, nous donnons la parole aux 4 commerçants lauréats de l'opération « Les Plus Belles Vitrines de Noël » menées en décembre dernier.

MAISON FERRAND, 1 rue du 18 Juin

Quel est le concept de votre boutique ? Tout d'abord nous avons été très touchés pour la reconnaissance des efforts que nous avons fournis pour animer la rue de l'Eglise de Paimpol à l'occasion des fêtes de Noël. Notre concept est de créer une attractivité dans la rue essentiellement piétonne pour offrir une restauration locale, traditionnelle et fait maison.

Quelle est votre routine quotidienne ? Achats, préparations, innovations, services sont notre quotidien pour le bien-être de nos clients et satisfaire petits et grands.

Pourquoi vous êtes-vous installé en centre-ville de Paimpol ? Le dynamisme offert par la rénovation du port et de ses abords nous a incité à implanter un nouveau commerce. L'installation possible dans une rue piétonne bien fréquentée aura motivé et accéléré notre projet.

Comment voyez-vous le développement de la Ville de Paimpol, son avenir ? Nous croyons beaucoup en la croissance de cette ville côtière attrayante, dans laquelle il conviendrait d'augmenter le nombre de logements disponibles afin d'accueillir de nouveaux Paimpolais. Soyons imaginatifs pour rendre notre cité encore plus agréable et développer le tourisme et son économie.

LIBRAIRIE DU RENARD, 8 rue de l'Eglise

Quels sont vos points forts dans votre domaine d'activité ? La librairie du Renard est une librairie généraliste indépendante ouverte depuis 17 ans. Nous sommes une équipe de 6 libraires qui adorons accueillir, écouter et conseiller la clientèle. Ce qui nous motive, c'est de toujours aller chercher des nouvelles lectures, tout en proposant un fonds important (17 000 références) dans un lieu le plus agréable possible. On adore faire évoluer notre librairie, faire des vitrines thématiques et changer très fréquemment. Le point fort de cette librairie c'est surtout sa clientèle fidèle qui lui témoigne un soutien sans faille depuis le début.

Quelle est votre routine quotidienne ? Il n'y a pas de routine justement, et c'est pour ça que nous apprécions plus que tout ce métier. S'il fallait vraiment en trouver une, ce serait le plaisir d'ouvrir 3 à 4 palettes de cartons de livres par semaine, et de s'émerveiller de leur contenu.

Pourquoi vous êtes-vous installé en centre-ville de Paimpol ? Pour nous, il était inconcevable de créer la librairie ailleurs que dans un centre-ville. Paimpol cumulait de nombreux atouts : une offre commerciale assez variée, un marché hebdomadaire très fréquenté, un port dans la ville et un bâti remarquable. Nos attaches familiales n'ont pas été non plus étrangères au choix de Paimpol...

Comment voyez-vous le développement de la Ville de Paimpol, son avenir ? Paimpol jouit d'une très forte fréquentation touristique mais aussi et surtout d'une fréquentation locale fidèle et solide. En étant ouverts 6 jours sur 7, et plus encore durant 4 mois dans l'année, on peut se rendre compte qu'il y a encore un vrai potentiel de développement commercial. D'une façon plus générale et en quittant le prisme commercial, nous pensons que Paimpol doit rester ouverte et vivante, plurielle, accessible, attractive et soucieuse du respect de l'environnement, bref ce qui fait depuis très longtemps l'ADN de cette ville.

L'ATELIER D'ANMA, 7 place de Verdun

Quel est le concept de votre boutique ? L'Atelier d'Anma est un salon de coiffure mixte spacieux, lumineux, où j'ai voulu une décoration moderne et chaleureuse. Nous vous offrons dans une ambiance de détente apaisante, des prestations personnalisées de qualité tout en respectant strictement les protocoles sanitaires actuels.

Nos techniques et nos soins ont l'ambition zéro impact avec les colorations 100% végétales et les produits Vrac rechargeables labellisés "éco responsable". Le salon offre un pur moment de relaxation en commençant

par un massage shiatsu et nos professionnelles à l'écoute vous apporteront des conseils en fonction de votre visage, votre style, de la texture de vos cheveux et de leur couleur. Les hommes ne seront pas oubliés car outre les coupes et techniques, tous les soins barber y sont prodigués.

Pourquoi vous êtes-vous installé en centre-ville de Paimpol ? Le choix du centre-ville m'a paru évident et plus particulièrement place de Verdun qui offre un accès rapide, pratique avec son parking attenant, une place agréable avec un ensemble de commerçants investis.

Je viens en vélo au travail dès 9h jusque 19h. Il est possible de prendre rendez-vous en plus tous les midis.

Comment voyez-vous le développement de la Ville de Paimpol, son avenir ? Outre le port, l'attrait de Paimpol est son centre-ville commercialement dynamique et vivant grâce aux nombreuses animations (déambulations, patinoires, mardis du port, apéro place Gambetta...). C'est ce tissu d'artisans et de commerçants qui feront sa force à l'avenir.

LE COMPTOIR DE LA MER, quai Armand Dayot

Quel est le concept de votre boutique ? Le comptoir de la mer de Paimpol propose à sa clientèle différents rayons tels que la mode, la pêche, le nautisme, l'alimentaire, la culture, la décoration, les loisirs ou les cosmétiques. Nous avons la particularité d'ouvrir tous les dimanches toute l'année de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30. Il y a 7 ans, quand on a commencé à ouvrir les dimanches, personne n'y croyait ! Mais aujourd'hui, c'est notre plus grosse journée de la semaine !

Quelle est votre routine quotidienne ? La routine quotidienne d'un commerce avec comme objectif de satisfaire au maximum les demandes et les besoins des clients : rangement, mise en valeur des produits, accueil…

Nous sortons d'un mois de fermeture pour des travaux de modernisation du magasin réalisés en totalité par des artisans locaux. Après 18 ans sans renouveau, le magasin avait besoin d'un coup de jeune ! Depuis le 1er février, nous proposons un tout nouveau design pour le magasin et nous espérons attirer une nouvelle clientèle. D'ailleurs, nous invitons toutes les Paimpolaises et tous les Paimpolais à venir visiter nos nouveaux locaux.

Pourquoi vous êtes-vous installé sur le port de Paimpol ? Le local est très facile d'accès et les clients peuvent stationner à proximité immédiate.

Le port de Paimpol est un lieu privilégié et attractif. Nous sommes devenus une institution sur Paimpol au fil des années et bénéficions d'une clientèle qui vient parfois de loin.

Les commerçants en mouvement…

Une nouvelle boutique s'installe au 42, Rue de l'Eglise. Infirmière puéricultrice pendant 20 ans, Nadia Boët a opéré une reconversion professionnelle il y a 5 ans avec l'obtention du diplôme d'esthéticienne, du certificat de conseillère en image et une école de maquillage professionnel d'une année. Elle a commencé l'aventure en région bordelaise avant de s'installer en juillet dernier à Paimpol.

L'Atelier du Sublime a ouvert ses portes début décembre 2021. Outre les prestations classiques de soin visage et corps, Nadia Boët propose des maquillages professionnels pour tout évènement, des séances d'automaquillage, des cours de maquillage, des rehaussements et extension de cils ainsi que des conseils en image personnel et professionnel.

Et des changements de propriétaires…

La crêperie Morel sur la place du Martray a été reprise par Mme Marie et M. Turba le 10 janvier dernier. Pour l'instant, aucun changement, ni de personnel, ni de carte.

Richard Bleas a repris l'établissement Loïc Thomas Motoculture, rue de Penvern et a commencé à diversifier son offre commerciale : vente de voiturettes et de vélos.

Le nouveau patron de l'Orange Bleue est Kévin Sabaloi. La salle de sport est située dans la zone de Malabry. 3 coachs sportifs sont à votre disposition et 30 cours collectifs sont dispensés chaque semaine. Les espaces ont été réaménagés et de nouvelles machines ont été installées.

Food trucks

- Le chaudron magique, Fish & chips les samedis de 17h à 21h30 à l'entrée du quai Neuf.
- Ty Pizza les dimanches de 15h à 21h sur le quai Neuf et les lundis de 16h à 21h au parking/jeu de boules dans le bourg de Plounez.
- Les Huîtres Arin, tous les samedis de 8h à 19h à l'angle des quais Morand et Duguay Trouin.

Pour toute demande d'installation de food truck, vous trouverez le formulaire à télécharger sur le site internet de la Ville de Paimpol. Merci de le renvoyer dûment rempli, accompagné de photos, à contact@ville-paimpol.fr

« ZOOL », pièce chorégraphique par la cie grégoire & co

Samedi 12 mars 2022 à 20h30 à La Sirène

ZOOL est une créature étrange, un être poétique et fantasmagorique. Tour à tour minérales, primitifs, animales et modernes, ses métamorphoses révèlent un être en perpétuelle reconstruction. Être de chair et de papier, ZOOL convoque toutes les mythologies sans faire clairement référence à une seule.

PLUS D'INFOS
02 96 20 36 26
lasirene@guingamp-paimpol.bzh

Le Pass Culture étendu aux jeunes de 15 à 17 ans

Depuis 2019, le dispositif du Pass Culture permet aux jeunes de 18 ans de disposer de 300 € pendant 24 mois pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique...).

Depuis le 1er janvier 2022, les jeunes, scolarisés ou non, qui en font la demande, pourront bénéficier de 20 € l'année de leurs quinze ans, 30 € l'année de leurs seize et dix-sept ans.

Plusieurs services de Guingamp-Paimpol Agglomération s'inscrivent dans ce dispositif : le centre culturel de la Sirène à Paimpol, les écoles de musique de Paimpol et Guingamp, Milmarin, centre de découverte maritime.

PLUS D'INFOS
www.guingamp-paimpol-agglo.bzh
www.pass.culture.fr

Chouette !

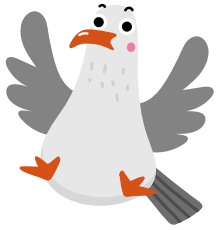

Pour une ville Solidaire et Écologique

Nous nous étions engagés pendant la campagne des municipales en 2020 à développer les circuits courts, raisonnés en introduisant du bio et des légumes de saison dans la restauration collective. Un enjeu au vu du nombre de repas confectionnés par la Ville pour la cantine scolaire, pour la résidence autonomie le Quinic et pour le portage de repas. L'accès à toutes et tous à une alimentation de qualité. Nous nous sommes engagés à rendre compte de nos actions politiques. Alors, après 21 mois à la mairie, qu'en est-il du projet pour une alimentation accessible à toutes et tous favorisant le bio, le circuit court et raisonné ? Coup d'œil dans le rétroviseur !

La restauration collective

En juin 2020, nous avons constaté que la fabrication des repas se faisaient sur deux sites : la résidence autonomie « Le Quinic » et l'école Gabriel Le Bras. Un de nos engagements, également, est d'avoir de la rigueur sur les dépenses et la gestion du budget communal. Il en va de notre responsabilité en tant qu'élu.e.s. auprès des citoyen.ne.s. Nous avons donc optimisé la fabrication en liaison chaude des repas sur un seul site : la cuisine de l'école Le Bras. Pourquoi ? Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, optimiser les investissements et se mettre en conformité avec la réglementation.
Fait, depuis septembre 2021, un seul site de fabrication.

Une alimentation de qualité, saine, durable et accessible pour toutes et tous

En septembre 2021, nous nous sommes inscrits à l'opération « cantine à 1 euro ». Cela nous a permis de baisser tous les tarifs des repas scolaires, une aide dans le budget des familles. Cette subvention permet également d'augmenter la qualité des achats alimentaires en allant vers des produits locaux et bio.
En décembre 2021, nous avons signé une convention avec l'esatco de Plourivo pour permettre aux paimpolais.e.s ayant de faibles revenus à avoir un panier bio pour 2.50 euros.

Une alimentation de qualité au cœur de la consultation et du partenariat

Une commission extra-municipale restauration va être mise en place d'ici l'été. Elle se réunira une fois par trimestre pour faire des propositions qui dynamiseront le service proposé et développera le plaisir de bien manger en restauration collective. Un rapport annuel sera présenté en conseil municipal. La Ville s'est inscrite en 2022 aux dix journées de formation « Plaisirs à la cantine » proposées par l'agglomération.
Participation et soutien aux actions de prévention prévues par la Ligue contre le cancer : la manifestation "Mars Bleu" le samedi 26 mars 2022 sera une première journée de sensibilisation aux cancers digestifs en partenariat avec les associations sportives et l'école municipale de danse.

Quelques chiffres

La cuisine centrale fonctionne 7 jours sur 7 avec 3 cuisiniers et 2 aides cuisines. Chaque jour sont préparés : 200 repas pour les écoles sur le temps scolaire, 60 repas pour l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires, 60 repas midi et soir pour la résidence autonomie du Quinic, 20 repas pour le portage de repas en partenariat avec l'ASAD Goëlo Trieux, 60 repas pour l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires.

Marie-Christine Parrot Conseillère municipale
en charge de la restauration collective,
Morgan Rasle Roche adjoint aux Solidarités
et à la Santé

2021 information et/ou concertation ? 2022 le début des actions ?

Les deux ans de concertation et d'études annoncés par la nouvelle majorité arrivent bientôt à échéance avec notamment ce qui devait être le moment fort, Kernoa. La concertation a été promise et dans son application nombre d'habitants sont déçus. Sans doute ne fallait-il pas promettre trop car si "réellement" concerter est important, il faut néanmoins décider et c'est le rôle des élus. Après 50 ans d'existence de nombreux bâtiments du quartier sont en très mauvais état. Le projet de réhabilitation a été lancé en 2017, 100 000 euros d'études déjà financées durant le mandat de l'ancien maire. Puis de nouvelles études et la concrétisation de la naissance du "nouveau" quartier est a priori reculée…

L'année 2022 verra -t-elle naître un projet d'entrée de ville digne de ce nom à l'ancien collège Goas Plat ? Des travaux peut-être en 2023 ? Rappelons que la restructuration de Goas Plat avait été votée en conseil municipal et que la vente du foncier garantissait à l'époque à la ville un million d'euros, c'est-à-dire 10% de la dette de Paimpol.

En revanche, soulignons le consensus politique sur la question des modes actifs et notamment le schéma directeur vélo impulsé lors du dernier mandat et reconduit, travaillé par la nouvelle majorité, en coordination avec les communes voisines. Accord aussi sur la question du partage de et dans notre ville, puisqu'une commission "Accessibilité" auparavant existante est à nouveau créée.

Des questionnements, mais aussi des consensus. Cependant, 2022 doit désormais lancer le temps des actions d'envergure !

Le groupe de la minorité
du conseil municipal de Paimpol

14 jeunes de la K'Fêt ont bénéficié du séjour ski au Lioran dans le Cantal.

Animations de Noël

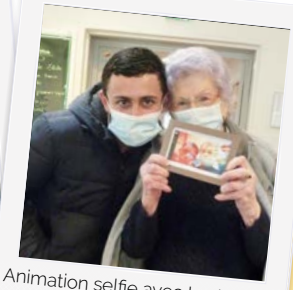

Animation selfie avec les jeunes de la K'fêt et la Résidence Autonomie le Quinic

Les Jeux Olympiques se déroulent également à l'accueil de loisirs de Kerdreiz !

Remise du permis piéton aux élèves de St-Elisabeth et de l'école Diwan

Au programme : randonnée raquette pour découvrir la nature et le parc des volcans

Atelier Pop-up avec Paul Rouillac et les enfants de l'accueil de loisirs de Kerdreiz

Signature de la convention Ville, Agglomération et Festival du Chant de Marin le 26 novembre dernier

Vœux du maire à la résidence Autonomie Le Quinic

Merci aux "petites et grandes oreilles" d'être venus nombreux à la 6ème édition des Nuits de la lecture

Exposition "Les Indiens d'Amérique" à la Halle

Si vous souhaitez participer à ce retour en images, n'hésitez pas à partager vos photos sur Instagram avec le **#villedepaimpol** ou en mentionnant **@villepaimpol.** Votre regard sur la commune sera peut-être repris ici et partagé avec les Paimpolais.e.s.

Suivez-nous sur

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE
Lun&sol
Ethique
Local
Paimpol *(rayon boucherie)*
24, rue Raymond Pellier
Tréguier
Rue Marcellin Berthelot
Du mardi au samedi : 9h30 à 13h / 14h30 à 19h
Lundi (uniquement Paimpol) : 14h30 à 19h

Assurances et Banque

Toujours là pour **assurer**, **financer** et même **plus encore !**

Groupama Loire Bretagne
2 place de la République
22500 Paimpol
Tél. 02 96 55 35 55

Groupama
la vraie vie s'assure ici

Au cœur de Paimpol

Résidence Autonomie

Le Quinic

9 rue du Quinic 22500 Paimpol

58 Chambres T1
2 Chambres T2
1 Logement temporaire
Sécurité 24h/24

Pour les retraités autonomes !

La résidence autonomie est située au coeur du centre-ville de Paimpol. Une équipe pluri-professionnelle est présente jour et nuit pour vous accompagner au quotidien.

Services et commodités

- Écoute personnalisée
- Relais parcours de soin
- Commerces de proximité
- Restauration 7j/7
- Animations
- Blanchisserie

Paimpol Pempoull

Le Quinic
Résidence autonomie ▪ Paimpol

Appelez nous au
02 96 22 06 00